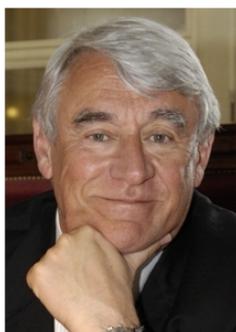




l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

ÉDITORIAL **Défendre efficacement nos libertés**



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

En ce mois de juin 2014, nous célébrons le soixante-dixième anniversaire du Débarquement sur les côtes de Normandie, première étape vers la victoire finale sur la barbarie nazie. Cette victoire fut avant tout celle de la liberté enfin retrouvée. Valeur centrale de nos démocraties, la liberté se traduit concrètement par un ensemble de libertés : liberté de pensée, de propriété, de déplacement, de réunion, d'expression, de manifestation, de publication, etc.

Mais ces libertés concrètes ne peuvent s'exercer pleinement si une condition *sine qua non* n'est pas respectée : la sécurité. Où est la liberté d'aller et venir si l'on risque de se faire agresser en bas de chez soi ? Que devient la liberté de propriété si votre appartement est cambriolé, votre collier arraché ou votre voiture « car-jackée » ? C'est pour défendre nos libertés que nous sommes partisans de la « tolérance zéro » en matière de délinquance. C'est pour les défendre efficacement que nous réclamons

de disposer des pouvoirs de police dont les élus parisiens sont les seuls à être privés, notamment en créant, dans un premier temps, une police de quartier présente dans les arrondissements.

Focus sur...

Précautions estivales

Chaque été, les vacances ne font pas seulement la joie de ceux qui en prennent. Mais aussi, hélas, le bonheur des cambrioleurs, voleurs à la tire et autres délinquants qui s'en prennent aussi bien aux résidents absents qu'aux touristes en visite. Pour les mettre en échec, rappel de quelques mesures existantes.

Si vous quittez la capitale plus de 48h, vous pouvez bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances : passages fréquents de la police à votre domicile (appartement, maison, péniche) ou à votre commerce. Rendez-vous avant votre départ au commissariat central du 16^e, 62, avenue Mozart, après avoir téléchargé et rempli votre formulaire d'inscription sur le site Internet de la préfecture de police (des formulaires sont aussi disponibles au commissariat) ; vous pouvez également vous inscrire en ligne sur le site mon.Service-Public.fr.

En ce qui concerne les touristes, la préfecture de police a reconduit et amplifié le Plan Tourisme,

lancé l'an dernier pour tenter de redresser une image parisienne devenue désastreuse auprès des visiteurs étrangers. Dix secteurs, contre sept l'an dernier, seront particulièrement surveillés ; dans le 16^e et l'ouest parisien, les secteurs du Trocadéro, du Champ-de-Mars et des Champs-Élysées ont été de nouveau considérés comme prioritaires. A noter que les Champs-Élysées devraient bénéficier bientôt d'une brigade spécialisée de terrain (BST), soit 24 policiers en uniforme déployés entre l'Arc de Triomphe et le Rond-Point. A quand une mesure identique pour le quartier Trocadéro ?



Rétablir une image dégradée de la capitale. (DR)

Un premier petit pas vers la police de quartier ?



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Grande fierté de la Préfecture de police et de la Ville de Paris, le 5 juin, lorsqu'elles ont présenté la principale innovation du Plan Tourisme (*lire notre Focus page 1*) : des agents de surveillance de Paris (ASP) vont effectuer cet été des patrouilles avec les personnels de la Direction de la prévention et de la protection (DPP) de la Ville de Paris, le tout en coordination avec la police nationale.

Il s'agit peut-être d'un premier petit pas vers ce que Nathalie Kosciusko-Morizet et Claude Goasguen n'ont cessé de réclamer pendant la campagne municipale : créer une police de quartier en additionnant les personnels de la DPP et une grande partie des ASP, ces derniers, payés par la Ville mais placés sous l'autorité du Préfet de police, étant jusqu'alors utilisés essentiellement à administrer des PV. Il ne restera plus qu'à généraliser et pérenniser cette expérience et à placer ces effectifs sous l'autorité des maires d'arrondissement, et la police de quartier sera née !

En bref... En bref... En bref...

Bois de Boulogne. Une réunion du Conseil de sécurité et de prévention de la délinquance de l'arrondissement (CSPDA), consacrée au Bois de Boulogne, s'est tenue le 16 mai à la mairie du 16^e. Les concessionnaires présents ont constaté une montée de la délinquance aux abords de leurs établissements (agressions, voitures fracturées) ainsi qu'une forte augmentation de la prostitution, à toute heure du jour et de la nuit. La multiplication des barbecues illégaux ainsi que les dangers et les nuisances qui en résultent ont également été dénoncés.

Situations irrégulières. La police a réalisé le 21 mai une vaste opération de contrôle sur le site du Trocadéro. Onze personnes en situation irrégulière sur le territoire français, essentiellement des Indiens, Pakistanais et Africains, ont fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) et ont été conduites au centre de rétention de Vincennes afin d'être expulsées. Le 10 avril, une opération similaire avait entraîné la mise en rétention de 17 personnes.

Quartiers sensibles. Lors d'une réunion de travail avec les responsables du commissariat central du 16^e, le 29 avril, les élus de l'arrondissement ont attiré l'attention de la police sur la dégradation de la situation dans plusieurs quartiers : Porte Saint-Cloud et fin du boulevard Murat, îlot Gros-Boulainvilliers, rue Mesnil et rue des Sablons.

Homicide et suicide. Le corps sans vie d'un homme d'une soixantaine d'années a été découvert le 15 mai au matin dans le square Charles-Dickens. Dans son appartement, dont les fenêtres donnent sur ce square, a été retrouvé le cadavre de son épouse, qui portait des marques de strangulation. Il semblerait que l'homme, après avoir étranglé sa femme pour des raisons inconnues, se soit ensuite donné la mort en se jetant dans le vide depuis son appartement. La P.J. a été chargée de l'enquête.

Rue Mesnil. La première partie de la rue Mesnil depuis la rue Saint-Didier (comprenant le marché, la Halle d'accueil Saint-Didier et le Centre d'animation Mesnil) va bénéficier cet été de travaux d'embellissement. Bien que ne disposant d'aucun pouvoir de police, la mairie d'arrondissement a organisé le 3 juin une réunion de travail sur l'amélioration de la sécurité dans cette rue, à laquelle ont participé des représentants du commissariat central et des directions concernées de la Ville de Paris. Diverses initiatives visant à coordonner les actions de tous à la fin des travaux ont été évoquées.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la sécurité

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 41 / juin 2014

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**